

Apprentissage de la langue, lutte contre l'illettrisme

Une personne qui éprouve des difficultés à lire, écrire, comprendre et parler le français est une personne vulnérable.

Ses chances de trouver un emploi ou d'y évoluer sont plus faibles que la moyenne. Fragilisée, se sentant différente, cette personne est susceptible d'aller moins spontanément vers les autres.

Adulte, en famille, elle suivra plus difficilement le parcours scolaire de ses enfants. Cette personne risque ainsi de se retrouver en situation d'exclusion.

OBJECTIFS

- Redonner accès à l'autonomie et favoriser l'intégration sociale, professionnelle et familiale
- Renforcer la confiance en soi en prenant conscience qu'apprendre est possible en revalorisant sa propre image
- Communiquer : aider les personnes à mieux parler, écrire, compter
- Accéder aux droits et devoirs
- Valoriser les compétences et qualités de chacun
- Favoriser la réinsertion de ces personnes
- Prévenir les ruptures scolaires
- Prévenir l'illettrisme dès le plus jeune âge



CONTENU

- Parcours d'alphabétisation destinés aux personnes ne sachant ni lire, ni écrire pour leur permettre de travailler, de se repérer dans l'espace et dans le temps.
- Parcours de Français Langue Etrangère (FLE) s'adressant aux personnes étrangères ou
- d'origine étrangère, instruites dans leur langue maternelle pour leur permettre d'acquérir une aisance à l'oral comme à l'écrit, d'apprendre les codes sociaux pour mieux s'adapter et plus vite à la vie française.
- Parcours de réapprentissage des savoirs de base concernant les personnes dont la langue
- maternelle est le français, qui ont été scolarisés mais qui ont désappris ou pas acquis les compétences de base.
- Parcours d'accompagnement scolaire et de prévention de l'illettrisme destinés aux enfants en difficulté afin de prévenir toute rupture scolaire et leur donner une deuxième chance en favorisant l'apprentissage par le jeu, grâce à des outils modernes (images, informatique...).

Durée : 5 jours (35 heures)